



14ème législature

Question N° : 63274	De Mme Anne-Lise Dufour-Tonini (Socialiste, républicain et citoyen - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche		Ministère attributaire > Éducation nationale
Rubrique >enseignement supérieur	Tête d'analyse >étudiants	Analyse > coût de la scolarité. perspectives.
Question publiée au JO le : 26/08/2014 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Anne-Lise Dufour-Tonini interroge M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les difficultés auxquelles sont confrontés les jeunes étudiants à l'approche de la rentrée universitaire. Elle se réjouit de son annonce d'investir 80 millions d'euros dans les bourses dans le cadre de la deuxième étape de la réforme des aides sociales étudiantes entamée en 2013. L'ensemble des bourses sur critères sociaux sera revalorisé à hauteur de 0,7 % en septembre. Dans la continuité de la réforme de 2013, 132 500 étudiants bénéficieront du nouvel échelon 0 de bourses annuelles. Aussi, 1 000 allocations supplémentaires annuelles seront versées pour les étudiants en situation d'autonomie. Ces avancées sont ambitieuses, préservent le pouvoir d'achat et limitent considérablement le coût de la vie des étudiants. Cependant, les autres dépenses obligatoires des étudiants dont l'assurance maladie, les frais d'inscriptions ou les tickets restaurants augmentent leurs coûts. C'est pourquoi elle demande quelles sont les intentions du Gouvernement afin de ralentir ces augmentations pour les rentrées prochaines.